



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-20103>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-20103

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-80342

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 15/07/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental des Bouches du Rhône

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22130001500247

Ville : Marseille

Code postal : 13256

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de maintenances et de métrologie des matériels de laboratoire du LDA 13 (5 lots distincts)

Code CPV principal - Descripteur principal : 50400000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les prestations sont réparties en 5 lots distincts. Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande et sera attribué à un seul opérateur économique. Chaque lot est sans minimum et avec un maximum pour chaque période de reconduction comme suit : - Lot 1 : 9 000euro(s) HT - Lot 2 : 10 000euro(s) HT - Lot 3 : 6 000euro(s) HT - Lot 4 : 5 000euro(s) HT - Lot 5 : 2 000euro(s) HT Chaque accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 23/02/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci intervient après le 23/06/2026 et sera éventuellement reconduit tacitement au plus tôt à la date à laquelle le montant maximum sera atteint et au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de sa date de début (ou de reconduction). Le marché pourra être éventuellement reconduit pour 3 autres périodes annuelles et ne pourra excéder 4 ans au total.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le lot 1 "Maintenance préventive et curative des microscopes " a été attribué le 15/01/2026. L'acte d'engagement a été contresigné par l'acheteur le 13/02/2026. Le marché a été notifié le 16/02/2026 pour une période initiale d'un an renouvelable trois fois à compter du 23/02/2026. Ce lot 1 a été attribué à la SOCIETE FRANCAISE DE MICROSCOPIE qui a présenté une offre d'un montant de 3 252,00Euros HT sans minimum annuel et pour un montant maximum annuel de 9 000Euros HT. Le lot 2 "Maintenance curative des centrifugeuses " a été attribué le 15/01/2026. L'acte d'engagement a été contresigné par l'acheteur le 13/02/2026. Le marché a été notifié le 16/02/2026 pour une période initiale d'un an renouvelable trois fois à compter du 23/02/2026. Ce lot 2 a été attribué à la CSLM qui a présenté une offre d'un montant de 2 391,00Euros HT sans minimum annuel et pour un montant maximum annuel de 10 000Euros HT. Le lot 3 "Réalisation de visite de sécurité selon le décret 2008-244 et réalisation de prestations métrologiques sous accréditation Cofrac pour des centrifugeuses " a été attribué le 15/01/2026. L'acte d'engagement a été contresigné par l'acheteur le 13/02/2026. Le marché a été notifié le 19/02/2026 pour une période initiale d'un an renouvelable trois fois à compter du 23/02/2026. Ce lot 3 a été attribué à la DEXTRAN METROLOGIE qui a présenté une offre d'un montant de 930,00Euros HT sans minimum annuel et pour un montant maximum annuel de 6 000Euros HT. Le lot 4 "Réalisation de prestations métrologiques sous accréditation Cofrac de masses " a été attribué le 15/01/2026. L'acte d'engagement a été contresigné par l'acheteur le 13/02/2026. Le marché a été notifié le 16/02/2026 pour une période initiale d'un an renouvelable trois fois à compter du 23/02/2026. Ce lot 4 a été attribué à la CT2M qui a présenté une offre d'un montant de 877,00 Euros HT sans minimum annuel et pour un montant maximum annuel de 5 000Euros HT. Le lot 5 "Réalisation de prestations métrologiques sous accréditation Cofrac de sondes à CO2" a été déclaré sans suite pour cause d'infructuosité et sera relancé. Le dossier est consultable les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, à l'adresse suivante : Département des Bouches du Rhône - Direction de l'achat public / Direction adjointe achats marchés / Service achats marchés prestations culturelles et sociales / Bureau B 6020 - Hôtel du département - 52, avenue de St Just - 13256 Marseille Cédex 20. La consultation est subordonnée au respect du secret en matière industrielle et commerciale et lorsque des documents seront concernés par ce secret ils seront consultables après occultation des mentions protégées. Dans ce cas la consultation devra se faire sur rendez-vous demandée par écrit à l'adresse suivant contact.sampcs@departement13.fr Introduction des recours : référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de Justice Administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Code de Justice Administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat, ouvert aux tiers depuis un arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 Département du Tarn et Garonne n°358994, et pouvant être exercé dans les deux mois à compter de la publication du présent avis. Instance ayant compétence pour les procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille - 31, rue Jean François Leca - 13002 Marseille - greffe.ta-marseille@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2026